

SOUS-COMMISSION POUR LE BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX

Attributions

Reconnaissant un intérêt grandissant pour le bien-être de l'animal et désirant mettre en évidence l'importance du bien-être dans les compétitions de sport équestre, la Sous-Commission pour le Bien-être (Welfare Sub-Committee, WSC) de la FEI tend à :

1. Offrir un forum de discussion sur des sujets d'intérêt commun sur le thème de la compétition pour le bien-être des chevaux de compétition ;
2. Développer un dialogue permettant d'échanger des idées et d'examiner toute proposition en vue d'améliorer le bien-être des chevaux dans le cadre des compétitions FEI ;
3. Considérer et, si cela s'avère opportun, suggérer des modifications au Code de Conduite de la FEI, et ainsi déclencher un mécanisme pour la révision périodique du Code, si cela est demandé par la FEI.
4. Faciliter une liaison plus efficace avec d'autres organisations pour le bien-être des animaux qui auraient un intérêt légitime pour le sport équestre ;
5. Aider à s'assurer que toutes les critiques hostiles, infondées et injustifiées à l'encontre de l'approche de la FEI vis-à-vis des sports équestres, soient gérées de façon sérieuse ;
6. Soutenir la FEI dans ses efforts à promouvoir la nécessité d'humaniser davantage l'entraînement, la compétition et l'art de monter à cheval, en favorisant et encourageant des programmes d'entraînement adéquats et des cours à but éducatif ;
7. Le WSC fera un compte-rendu à la Commission Vétérinaire et à la Commission d'Éthique de la FEI.
8. Le WSC sera constitué d'un Président et de 4 Membres, 2 de la FEI et 2 de la Ligue Internationale pour la Protection des Chevaux (ILPH). Des experts peuvent être admis à intervenir si nécessaire.